

MARIE TOUSSAINT

**UNE EUROPE
PRÉSENTE
ET ATTENTIVE
AUX OUTRE-MER**

PORTER LA VOIX
DES TERRITOIRES
ULTRAPÉRIPHÉRIQUES
AU PARLEMENT
EUROPÉEN

ECOLOGIE2024.EU

FICHE RÉCAPITULATIVE POUR COMPRENDRE LES ENJEUX SPÉCIFIQUES AUX TERRITOIRES ULTRAMARINS QUE NOUS PORTERONS AU PARLEMENT EUROPÉEN

POURQUOI PORTER DES MESURES SPÉCIFIQUES AUX OUTRE-MER ?

Les régions dites «ultrapériphériques» européennes comptent près de 5 millions d'habitants, soit environ 1% de la population de l'UE. **Hérités de l'histoire coloniale, ces territoires sont négligés et méprisés par l'hexagone.**

Les politiques actuelles ne sont pas à la hauteur des enjeux de justice sociale et de justice climatique et des problématiques ultramarines : vie chère, pauvreté, précarité, insularité ou encore éloignement des centres de décision.

L'UE doit leur accorder une attention particulière pour répondre à leurs besoins et caractéristiques spécifiques, décoloniser les politiques publiques et contribuer ainsi à des Outremer prospères, équitables et écologiquement durables au sein d'une Union Européenne attentive à leur développement.

Cela doit se faire en repensant la place des Outre-mers en Europe, notamment par la capacité des élus territoriaux à porter leurs requêtes directement auprès des institutions européennes et la création d'un intergroupe Outre-mer pour défendre les intérêts de ces territoires.



SÉCURISER NOS SERVICES PUBLICS ET RÉPONDRE AUX BESOINS ESSENTIELS

La précarité dans les territoires d'Outre-mer est le résultat d'un désengagement de l'Etat qui a entraîné à la fois **des services publics réduits et plus chers**, notamment en matière d'énergie, d'eau, d'alimentation, d'éducation, de santé, de biens et services. La **crise de l'eau à Mayotte, en Guadeloupe ou sur le haut Maroni en Guyane sont des exemples frappants.**

NOS MESURES

- ✿ **Un accès aux services publics garanti partout et pour tous et toutes et la mise en place d'outils fiables pour vérifier son effectivité.**
- ✿ L'accès en toute zone de nos territoires à une eau de qualité, en continue et à prix un raisonnable.
- ✿ Une tarification sociale avec une baisse **des prix des premiers kilowatts et litres d'eau potable.**

FAIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE UNE OPPORTUNITÉ DANS LES TERRITOIRES ULTRAMARINS

L'emploi est une problématique majeure pour les territoires d'Outre-Mer. Les taux de chômage y sont tous supérieurs à 20% contre une moyenne de 12% en France hexagonale. La part de jeunes sans emploi avoisine 60%. L'UE doit être un levier pour mettre la transition écologique au service de l'emploi dans les Outre-mer.

NOS MESURES

- ✿ **Le développement des filières de formation liées à l'environnement et à la transition écologique.**
- ✿ Un accompagnement à la création d'éco-entreprise.
- ✿ Un **congé formation européen** pour se former aux métiers de la transition.
- ✿ **Une adaptation des conditions de travail aux conséquences du dérèglement climatique**, notamment en cas de fortes chaleurs.

GARANTIR LE DROIT À LA SANTÉ ET À UN ENVIRONNEMENT SAIN QUI PREND EN COMPTE LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES OUTRE-MER

Les enjeux de santé environnementale sont décuplés dans les territoires ultramarins. On y trouve notamment les contaminations aux pesticides avec le **chlordécone** aux **Antilles** (90% de la population et des sols contaminés) et le **glyphosate** à **La Réunion** (2e département le plus consommateur en France), et dont la molécule expose à un risque cancérogène non négligeable, en plus de tuer les abeilles indispensables à la pollinisation. En Guyane, c'est la pollution par le **mercure des fleuves Maroni et Oyapock** qui perdure depuis plus de 30 ans et contamine les populations locales, condamnant leur santé et leur mode de vie. L'Europe doit être en mesure de garantir le droit à la santé et à un environnement sain des habitants ultramarins.

NOS MESURES

- La reconnaissance comme **maladies professionnelles** des pathologies causées par des substances toxiques comme le chlordécone ou le glyphosate dans le cadre du travail.
- La reconnaissance des pathologies causées par la contamination au mercure et aux pesticides.
- **La mise en place d'un plan de réparation au profit de toute personne souffrant de pathologies liées aux atteintes à l'environnement** et la création d'un fonds ad hoc.

SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LOCALES POUR LES ACCOMPAGNER VERS LEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les territoires ultramarins ont perdu depuis 50 ans une grande partie de leur autonomie alimentaire et sont contraints d'importer massivement. La majorité des terres arables étant dédiées aux cultures d'exportation telles que la culture de la banane ou de la canne à sucre. **Il est urgent de préserver les Outre-mer de l'importation de produits "de dégageement" et nécessaire que les Outre-mer renouent avec une production agricole nourricière par une consommation locale permettant ainsi de garantir une alimentation saine et durable et de valoriser les savoirs traditionnels.**

NOS MESURES

- ❁ Des subventions pour le développement de l'agroforesterie et l'agriculture biologique.
- ❁ **Une meilleure répartition des subventions agricoles** spécifiques aux DROM (POSEI) au profit des petits producteurs et d'une agriculture vivrière.
- ❁ Une aide adaptée au développement de l'agriculture et de l'élevage pour les PTOM.
- ❁ La mise en place d'infrastructures adaptées pour le développement de la pêche côtière (formations et équipements : bateaux, pontons, port de pêche, aire de carénage....).
- ❁ **La ré-attribution des subventions agricoles actuelles vers les filières visant la consommation locale**, la diversification des productions, la structuration des dispositifs de commercialisation et de transformation pour défendre la sécurité alimentaire.
- ❁ La création de **sécurités sociales de l'alimentation au sein de l'ensemble des territoires**.

LIMITER LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, RESTAURER LA NATURE ET S'ADAPTER EN PROPOSANT DES SOLUTIONS AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES TERRITOIRES

Le changement climatique exacerbe les menaces pesant sur les territoires d'Outre-mer (recul du trait de côte, inondations, éboulements, dégâts causés par la houle, ...). La biodiversité (faune et flore, lagons, récifs coralliens, plancher océanique, mangroves, forêts primaires et sous-sols...) en est fragilisée d'autant plus que les événements météorologiques extrêmes se multiplient. **L'Europe doit être en première ligne dans la lutte contre le dérèglement climatique, dans l'adaptation des infrastructures publiques et privées et dans la restauration de la nature**

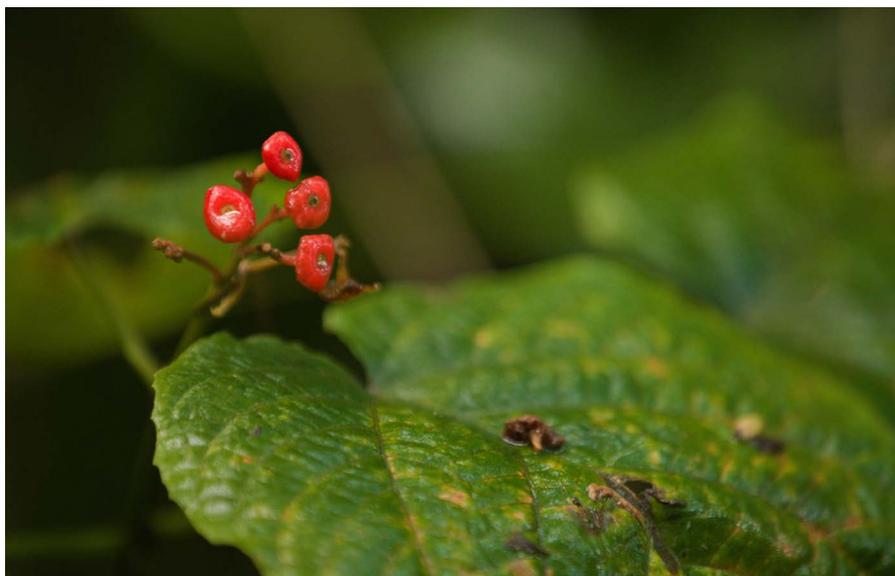
NOS MESURES

- ❁ Reconnaître les droits de propriété des peuples autochtones et populations locales sur leurs territoires.
- ❁ L'augmentation des moyens (formations et intervenants) apportés aux acteurs ultramarins de l'Agence de la biodiversité.

- ❁ Développement d'un mix énergétique adapté aux territoires ultramarins : géothermie, photovoltaïque, énergies houlomotrices, éolien offshore, pas de déforestation de forêts primaires ...
- ❁ **La mise en place d'outils et dispositifs de protection adaptés aux territoires d'Outre-mer.**
- ❁ **Le renforcement des Aires Marines Protégées** et la valorisation des techniques traditionnelles (exemple du rahui en Polynésie et, plus généralement, dans la Pacifique).
- ❁ La reconnaissance des savoirs ancestraux et écologiques des habitant-es pour développer des réponses locales essaimables.

RENDRE ACCESSIBLES LES PROJETS EUROPÉENS AUX JEUNESSES ULTRAMARINES

Si la jeunesse est particulièrement concernée par les enjeux de précarité mais aussi de formation ou de mobilité, les besoins sont décuplés dans les Outre-mer où les difficultés socio-économiques s'accumulent. La politique européenne doit pouvoir tenir compte de la diversité des jeunes européennes, du formidable potentiel qu'elle représente et de leurs besoins.



NOS MESURES

- ✿ **Un accès simplifié aux démarches administratives pour le montage des projets.**
- ✿ **Un parcours éducatif, culturel et mémoriel pour tous les jeunes** dans le cadre de leurs études, d'un volontariat, d'un apprentissage ou d'un stage.
- ✿ **Un Erasmus plus facilement accessible à tous et toutes** quels que soient leurs moyens.
- ✿ **Un revenu européen de formation pour les jeunes de 18 à 25 ans** complémentaire aux dispositifs nationaux pour assurer à chaque jeune un revenu digne et prenant en compte l'inflation locale des territoires.

FAVORISER LE MULTILINGUISME ET L'APPRENTISSAGE AUTOUR DES LANGUES POUR RÉPONDRE AUX SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Face au repli nationaliste, la promotion d'une diversité ouverte et en dialogue contribue tout autant à rassurer qu'à développer. A ce titre, les territoires Outremer représentent un atout particulièrement précieux. **Les langues régionales** à l'image du créole, du shimaroé, des langues amérindiennes, Polynésiens et mélanésiens, **doivent pouvoir continuer à être transmises, comprises, parlées et écrites.**

NOS MESURES

- ✿ **Ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires.**
- ✿ **Un accès aux programmes de soutien à la culture** facilité pour les actions de protection, promotion ou reconnaissance des langues régionales ou minoritaires.

**LES 8 ET 9 JUIN PROCHAIN,
FAITES LE BON CHOIX.**

**VOTEZ POUR VOUS.
VOTEZ POUR AMÉLIORER VOS VIES.**

**VOTEZ POUR LA LISTE
EUROPE ÉCOLOGIE MENÉE PAR
MARIE TOUSSAINT !**

 @ecologiejustice

 @ecologieetjustice2024

 ecologieetjustice2024


MARIE TOUSSAINT 2024
ECOLOGIE2024.EU